

Ecrit par Echo du Mardi le 30 octobre 2024

AMRANE Saïd



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 décembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 30 octobre 2024 sous réserves d'incidents

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CARPENTRAS PARQUET DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

N. Réf: 24-01 EC

REOUÊTE DÉCLARATION D'ABSENCE

Conformément à l'article 123 du Code civil, la Procureure de la République près le Tribunal Judiciaire de Carpentras, fait connaître qu'il saisit par requête le tribunal judiciaire de Carpentras, d'une procédure aux fins de jugement déclaratif d'absence concernant :

Monsieur AMRANE Saïd né le 02 juillet 1955 à Amlouline (Algérie) ayant habité en dernier lieu au 202 LE POU DU PLAN – BAT C 84200 Carpentras qu'il n'a pas reparu à son domicile depuis le 31 juillet 1992.

3955790



16 décembre 2025 | AMRANE Saïd



Ecrit par Echo du Mardi le 30 octobre 2024